

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	VILLE	CR	CG	AUTRES
LES JARDINS DE L'ESPERANCE	Cheminons ensemble	12000€	9000€	3000€				

THEMATIQUE : Insertion par l'activité économique

INTERLOCUTEUR : Anaïs UGHETTO

ANTERIORITE DE L'ACTION :

A sa création en 1995, l'association s'appuie essentiellement sur l'action de ses membres bénévoles. Elle s'est structurée progressivement. Aujourd'hui, l'association compte 6 salariés permanents en CDI de droit commun. Elle accompagne 28 postes en insertion en Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI/CAE) de 26h.

De 2001 à 2007, l'association porte un chantier d'insertion « Paysages et Jardins ». Le premier chantier en 2001 disposait de 5 postes. Progressivement, ce chiffre est passé à 14 postes en insertion dont la moitié allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Ces chantiers permettent :

- la création d'un jardin pédagogique,
- la création d'une forêt fruitière, concept développé par Maurice Chaudière, en partenariat avec la mairie de Bannes et l'Office National des Forêts (ONF),
- la création d'un sentier botanique (chemin communal de St Eloi),
- la remise en état d'une ancienne parcelle agricole, propriété du Conservatoire du Littoral,
- le nettoyage des abords de la ruine dite Spéany située sur le domaine de Sainte Fréousse, propriété du Conservatoire du Littoral et géré par le service cadre de vie à La Ciotat.

Au cours du chantier, l'accent est mis sur la mise en relation avec le monde économique, notamment par des rencontres avec les professionnels du secteur (jardinier – paysagiste, pépiniériste, agriculteur, coopérative agricole, etc...).

Depuis 2008, l'association est passée d'une action de chantier d'insertion à deux actions d'ateliers d'insertion de 28 postes.

L'atelier « Paysages et jardins » est plus spécifiquement tourné vers la gestion des espaces naturels (conservatoire du littoral, entretien d'oliveraies, etc...).

L'atelier « Cheminons ensemble » est plus spécifiquement tourné vers la gestion urbaine de proximité sur le quartier en rénovation urbaine Abeille-Maurelle-Matagots. L'activité est basée sur la gestion des espaces urbains : remise en état de l'ancienne voie ferrée désaffectée qui devient aujourd'hui la voie douce, travaux d'entretien et d'aménagement dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, Réalisation de plantation sur le parc urbain « les jardins des Moussi »....

LE CONTENU DU PROJET :

L'association dans le cadre de son Atelier Chantier d'Insertion (ACI) « Cheminons ensemble » emploie des personnes en situation de fragilité sur le territoire de La Ciotat. L'accompagnatrice socio-professionnelle et l'encadrant technique responsable de l'atelier assurent des entretiens individuels de recrutement des bénéficiaires en étroite collaboration avec les partenaires du territoire organisés autour de Pôle emploi, la Mission locale, le Pôle Insertion, le PLIE MPM-Est, le Fil d'Ariane, la politique de la ville.

Cet atelier d'insertion concerne 14 postes. Les candidatures sont examinées en fonction des critères suivants :

- L'éligibilité des candidats au Contrat Unique d'Insertion,
- La motivation des candidats à s'inscrire dans un parcours d'insertion,
- L'aptitude physique permettant le travail manuel...

L'association organise des commissions d'intégration et de suivi tous les deux mois avec les partenaires du territoire (cités ci-dessus). Le calendrier de ces réunions est établi dès le démarrage de l'atelier d'insertion. Des échanges téléphoniques sont régulièrement organisés avec ces mêmes partenaires. D'autres acteurs sont mobilisés selon les problématiques individuelles et/ou collectives des bénéficiaires afin d'apporter les réponses spécifiques aux situations rencontrées.

L'association s'appuie sur une équipe opérationnelle composée de :

- Une Directrice,
- Une Accompagnatrice socio-professionnelle (GPI),
- Un Encadrant Technique d'Insertion,
- Deux animatrices Nature & Patrimoine.

Des bénévoles :

L'association s'appuie également sur des intervenants externes dans le cadre d'informations collectives et/ou de témoignages (élagueur professionnel, jardinier professionnel, Pôle Emploi pour les périodes d'immersion en entreprise, l'association Voiture & co afin de travailler sur la mobilité, l'association Le Centaure sur la prévention des risques et les maladies professionnelles, le Réseau Santé Précarité sur des thématiques liées à la santé et aux addictions, etc.).

L'équipe de l'ACI travaille 3,5 jours par semaine, soit 26 heures par semaine, avec la formation incluse dans le temps de travail.

L'Atelier-Chantier Insertion (ACI) se structure en 3 phases pour favoriser l'employabilité des salariés en insertion :

PHASE	DESCRIPTIF
Phase d'accueil et de mobilisation	Accueil Module de communication Première évaluation des niveaux Travail sur le savoir être Contact avec les partenaires de l'ACI
Phase d'accompagnement et de d'acquisition de compétences	modules techniques (théoriques et pratiques) élaboration du projet professionnel
Phase d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi	Mise en situation professionnelle Accompagnement à la recherche d'emploi Evaluation pédagogique et technique

LOCALISATION :

La Ciotat.

L'Atelier-Chantier Insertion (ACI) « cheminons ensemble » est situé sur le quartier Abeille / Maurelle / Matagots en rénovation urbaine.

SUPPORTS D'ACTIVITES :

Grâce au soutien du Fonds Départemental d'Insertion (FDI) en 2013, l'association dispose d'un parc de matériel renouvelé (débranchailleuses, broyeur, machines outil, petit matériel, scies, sécateurs, greffoirs, mastic, etc...), et de quatre ordinateurs portables pour les démarches de retour à l'emploi.

Depuis janvier 2012, grâce aux soutiens du Fonds de Dotation IDEO et de la Fondation Chèque Déjeuner, la structure dispose de deux véhicules.

Les supports d'activités de l'atelier chantier d'insertion permettent la mise en valeur du territoire et de ses spécificités.

Il s'agit d'entretenir les espaces verts du quartier Abeille Maurelle Matagots (ramassage des déchets, taille des arbres, débroussaillage...), et d'intervenir dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP).

PUBLIC VISE :

La répartition des 14 postes en insertion se réalise de la manière suivante :

- 7 bénéficiaires au moins issus du dispositif RSA,
- 6 jeunes en situation de fragilité de moins de 26 ans,
- 1 personne au moins Demandeur d'Emploi de Longue Durée (DELD).

Parmi ces bénéficiaires, au moins la moitié (7), doit être issue des quartiers prioritaires de la Ville de La Ciotat.

OBJECTIFS :

L'atelier d'insertion est une étape d'un parcours vers l'emploi. Les bénéficiaires sont intégrés dans un processus dynamique de remobilisation socio-professionnelle.

Les salariés sont sensibilisés aux interrelations entre l'Homme et son environnement économique, social et écologique dans le cadre du développement durable.

L'atelier d'insertion est un outil essentiel pour le dynamisme et la cohésion sociale du territoire ciotaden. Il s'appuie sur la valorisation du patrimoine et des ressources locales.

L'objectif est de redynamiser un public fragilisé et de lui permettre d'accéder à un emploi.

PARTENARIAT

- La DIRECCTE,
- La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur,
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
- La Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole,
- La Politique de la Ville,
- La Ville de La Ciotat,
- Le Pôle Insertion d'Aubagne – La Ciotat,
- Le Pôle emploi de La Ciotat,
- Le PLIE MPM-Est,
- La Maison des Solidarités,
- La Mission locale du canton de La Ciotat,
- Le Centre Communal d'Action Sociale,
- Le Centre social de l'Abeille,
- L'ADDAP 13 (éducateurs),
- Le Fil d'Ariane,
- Le Réseau Santé Précarité,
- Le Conservatoire du littoral...

DUREE :

Année 2014.

BILAN :

Dans le cadre de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) « Cheminons ensemble », les 14 postes en insertion ont réalisé avec l'encadrement de l'association, les plantations du parc urbain situé entre la Maurelle et l'Abeille. L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) a réalisé des travaux de gestion urbaine de proximité sur le quartier en rénovation urbaine.

En 2013, 35 personnes en situation de fragilité ont intégrées l'atelier chantier d'insertion « cheminons ensemble ».

Parmi ces 35 personnes, 5 sont des femmes, et 17 sont originaires des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Les prescriptions sont venues de Pôle emploi, de PLIE MPM Est, de la Mission Locale, d'Air Fil d'Ariane.

Parmi ces 35 personnes, 14 sont toujours salariés de l'Atelier-Chantier Insertion (ACI) « Cheminons Ensemble », et 21 sont sorties.

Concernant les 21 sorties :

- 6 personnes sont au chômage
- 3 personnes sans nouvelles
- 3 licenciements
- 2 incarcérations
- 1 décès
- 1 formation « Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole » (CAPA)
- 1 formation CAP Magasinier
- 1 Contrat à Durée Déterminée (CDD) moins de 6 mois suite à une formation de conducteur d'engins
- 1 CDDI AEI
- 1 emploi dans le cadre du Groupe d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) Paysages
- 1 Contrat à Durée Indéterminée (CDI) agent d'entretien.

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	VILLE	CR	CG	AUTRES
VOITURE AND CO	AUTO-ECOLE SOLIDAIRE	20 000 €	12 000 €		6000€		2000€	Feder sollicité

THEMATIQUE : MOBILITE

INTERLOCUTEUR : Clotaire ABRAHAM

ANTERIORITE DE L'ACTION :

En réponse aux besoins du territoire, l'association ARSIDE a mis en place en 2008 une « auto-école solidaire » à la Ciotat. Chaque mois, une commission d'intégration et de suivi associant les partenaires prescripteurs et la politique de la ville, se réunit pour valider les nouvelles entrées dans le dispositif et faire le point sur les accompagnements. Les prescripteurs se saisissent de cette action, et les demandes sont plus importantes que les possibilités d'intégration dans le dispositif (45 personnes en file active). Un comité technique se met en place avec les partenaires institutionnels de manière à travailler sur les critères d'intégration dans l'action et sur les passerelles à mettre en place en matière de parcours mobilité. Lors du Comité de pilotage du 9 novembre 2011, les partenaires institutionnels valident le nouveau portage de « l'autoécole solidaire » par l'association Voiture And Co. Il s'agit d'assurer la continuité de l'action pour les publics déjà engagés, et permettre l'entrée de nouvelles

personnes dans le dispositif. « Voiture and Co » a mis en place les préconisations des partenaires institutionnels pour assurer le bon fonctionnement de l'action. La Préfecture des Bouches-du-Rhône a donné l'agrément « d'auto-école solidaire » le 1^{er} mai 2012 à l'association Voiture And Co.

L'association a démarré le lendemain l'activité, en reprenant la file active d'ARSIDE, à savoir 21 personnes. Depuis l'ouverture de l'autoécole solidaire (en mai 2012) et jusqu'au 31 décembre 2013, 160 personnes ont été orientées par les prescripteurs du territoire de La Ciotat. 79 personnes ont intégrées l'action, et 23 d'entre - elles ont déjà obtenu le permis de conduire.

CONTENU DU PROJET :

L'association « Voiture and Co » propose de former des personnes en situation de fragilité sur le territoire de La Ciotat au permis de conduire, afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle.

L'auto-école solidaire propose une pédagogie adaptée et individualisée, afin de permettre à des personnes rencontrant des difficultés sociales, comportementales ou cognitives, de pouvoir prétendre au permis B. Sur une année civile, l'auto-école fonctionne avec une file active minimale de 45 personnes. Les prescripteurs orientent les personnes par le biais d'une fiche de liaison vers « Voiture And Co ». Le coordinateur de l'action reçoit les personnes pour réaliser un diagnostic mobilité et un test permettant de réaliser une pré-évaluation des capacités et difficultés d'apprentissage.

Chaque mois, « Voiture and Co » organise une commission d'intégration et de suivi en présence des prescripteurs du territoire et de la Politique de la Ville, afin de valider les entrées sur le dispositif. Une autre solution est recherchée pour les personnes qui ne peuvent pas intégrer l'action avec les référents sociaux. Le coordinateur pédagogique de l'action et les référents sociaux sont en lien pendant la durée du parcours au sein de l'autoécole, afin de réaliser des points d'étape sur l'évolution des personnes en formation. Les prescripteurs principaux sont le Pôle Emploi, Le PLIE MPM EST, La Mission Locale, l'ADDAP 13 (éducateurs), Air Fil d'Ariane. La personne qui intègre l'auto-école solidaire paye un forfait de 400€. Ce forfait comprend :

- Les cours de code illimités : cours et renforcement (ateliers personnalisés),
- Les fournitures pédagogiques (livret d'apprentissage) et dossier administratif,
- 30 heures de conduite. Si la personne a besoin de plus d'heures, un tarif est appliqué à raison de 25€ de l'heure,
- Les modules collectifs : brevet de secourisme, atelier mécanique d'entretien du véhicule, atelier gestion du stress,
- Les examens blancs et les voyages école.

L'équipe pédagogique de l'autoécole solidaire est composée de :

- Le responsable de la plateforme mobilité « bougez vers l'emploi »,
- Un coordinateur pédagogique en lien direct avec les publics et les prescripteurs, à mi-temps,
- Une monitrice autoécole agréée, à temps plein.

LOCALISATION :

La Ciotat. L'auto-école est basée à Puits de Brunet.

SUPPORTS D'ACTIVITES :

L'auto-école solidaire met en place une pédagogie adaptée et personnalisée, avec :

- L'apprentissage du livret de code,
- La mise en place de modules de formation collectifs : brevet de secourisme, atelier mécanique d'entretien du véhicule, atelier gestion du stress, sécurité routière,
- Les examens blancs et les voyages école (pour préparer au mieux les élèves à l'examen),
- L'apprentissage renforcé : module en petit groupe ou individualisé.

PUBLIC VISE :

Jeunes et adultes originaires des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Jeunes et adultes connaissant des difficultés sociales, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), personnes en lien avec la justice, demandeur d'emploi et demandeur d'emploi longue durée (DELD).

OBJECTIFS :

Favoriser l'insertion socioprofessionnelle de public en situation de fragilité.

Permettre grâce à une pédagogie adaptée, à des personnes d'obtenir le permis B, pour favoriser leur mise en emploi.

PARTENARIAT :

- *Partenaires institutionnels* : Politique de la Ville, CUMPM, Conseil Régional, Conseil Général, Ville de La Ciotat, Etat, Europe,
- *Partenaires prescripteurs* : le Pôle Emploi, Le PLIE MPM EST, La Mission Locale, l'ADDAP 13, Air Fil d'Ariane, Maison départementale de la solidarité, partenaires de la Maison des Services Publics,
- *Partenariat opérationnels* : garage solidaire Automobile Ciotat Services pour les ateliers d'entretien mécanique.

DUREE :

Du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

BILAN :

En 2013, les prescripteurs ont orienté 79 personnes sur le dispositif. Parmi elles, 49 ont été positionnées lors des commissions d'intégration et de suivi.

32 personnes ont été présentées au code. 18 l'ont obtenu, soit (56%).

24 personnes se sont présentées au permis et 15 l'ont réussi, soit (63%).

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	VILLE	CR	CG	AUTRES
VOITURE AND CO	Bougez vers l'emploi	18000€	9000€	7000€			2000€	Feder sollicité

THEMATIQUE : MOBILITE

INTERLOCUTEUR : Clotaire ABRAHAM

ANTERIORITE DE L'ACTION :

Dans le cadre de l'appel à projet « Insertion/Mobilité » lancé par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Bouches-du-Rhône, il a été confié à Voiture & Co, en mars 2006, le soin de construire et de fédérer une offre de services à destination des publics en insertion sociale ou professionnelle du territoire du Pôle Insertion de Gardanne-Aubagne-La Ciotat.

La Plateforme « Bougez vers l'emploi » a démarré en 2007, avec une offre de services complémentaire au garage solidaire « Automobile Ciotat Services » (ACS) déjà existant sur le territoire de La Ciotat.

Depuis, la plateforme mobilité propose à des personnes en dynamique d'insertion socioprofessionnelle les transports collectifs, ou à défaut, des locations de voitures, scooters, vélos, ainsi qu'un mode de transport micro-collectif. Depuis 2012, l'association Voiture and Co porte l'autoécole solidaire du territoire de La Ciotat.

Les personnes sont orientées par des prescripteurs via une fiche de liaison. Voiture And Co reçoit les personnes et réalisent avec elles un diagnostic mobilité. Au regard de ce diagnostic, l'association essaye d'apporter la solution la mieux appropriée au regard de leur situation. L'objectif étant de favoriser la mise en emploi des publics en situation de fragilité.

L'association Voiture and Co participe également aux commissions d'intégration et de suivi du garage solidaire ACS. L'association est garante des parcours mobilité des personnes sur le territoire.

CONTENU DU PROJET :

L'équipe pédagogique du projet est composé de :

- un responsable de plateforme,
- 2 conseillers mobilité,
- 1 coordinatrice,
- 1 conducteur (minibus).

Les personnes sont orientées par des prescripteurs via une fiche de liaison. Voiture And Co reçoit les personnes et réalisent avec elles un diagnostic mobilité personnalisé. Au regard de ce diagnostic, l'association essaye d'apporter la solution la mieux appropriée au regard de leur situation, soit en leur proposant une offre de services de la plateforme, soit en leur proposant une orientation vers ACS pour un prêt de véhicules, ou une réparation de voiture, ou une aide à l'achat.

Concernant les services de la plateforme, les bénéficiaires versent une cotisation de 5€ pour l'année. La location de voiture est de 6€/jour, le scooter 3€/jour, le vélo 1€/jour. Ce tarif est réduit de moitié pour les personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de la Ciotat et pour les bénéficiaires du RSA.

Depuis 2013, une conseillère de mobilité du territoire intervient au sein de la Maison des Services Publics à Matagots, afin de favoriser l'accès au droit en matière de mobilité pour les usagers de l'équipement.

Depuis 2014, l'association réalise des ateliers collectifs « mobilité » pour les personnes bénéficiaires du PLIE MPM EST et pour les salariés en insertion de l'association intermédiaire « Avenir Emploi ». Ces ateliers, réalisés par une conseillère mobilité de l'association, vise à favoriser l'autonomie dans les déplacements des personnes. Différents thèmes sont abordés : éco conduite, utilisation d'outils de navigation, se repérer dans la ville, connaître les modes de transport, élargir son aire de mobilité professionnelle....

LOCALISATION :

La plateforme Mobilité « Bougez vers l'emploi » est basée au centre de formation Louis Benet à La Ciotat. Une conseillère mobilité de l'association réalise une permanence à la Maison des Services Publics à Matagots.

SUPPORTS D'ACTIVITES :

La plateforme utilise des supports informatiques et visuels (carte...) dans le cadre du diagnostic mobilité.

Elle met à disposition des véhicules pour favoriser l'insertion professionnelle des publics concernés. Le parc est composé de 10 voitures, 10 scooters, 10 vélos, 2 minibus.

PUBLIC VISE :

L'offre de services de la plateforme s'adresse à un public en insertion sociale et/ou professionnelle, accompagné par les structures d'accompagnement (Structures d'insertion par l'activité économique, PLIE MPM EST, Mission Locale, Pôle emploi, etc.) :

- jeunes et adultes habitants les quartiers prioritaires,
- demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi,
- bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active,
- jeunes des Missions Locales,
- publics inscrits dans le dispositif PLIE MPM EST,
- stagiaires de la formation professionnelle...

OBJECTIFS :

L'objectif étant de favoriser la mise en emploi des publics en situation de fragilité.

PARTENARIAT :

- *Partenaires institutionnels* : Politique de la Ville, CUMPM, Conseil Régional, Conseil Général, Ville de La Ciotat, Etat, Europe.
- *Partenaires prescripteurs* : le Pôle Emploi, Le PLIE MPM EST, La Mission Locale, l'ADDAP 13, Air Fil d'Ariane, Maison départementale de la solidarité, partenaires de la Maison des Services Publics.
- *Partenariat opérationnels* : garage solidaire Automobile Ciotat Services.

DUREE :

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

BILAN :

Au 31/12/2013, la plateforme « bougez vers l'emploi » a accueilli 831 personnes.

Concernant le transport micro collectif, l'association a réalisé 1765 transports de personnes en 362 déplacements. L'activité Transport Micro Collectif a augmenté de 5% par rapport à 2012, et a concerné 290 bénéficiaires.

L'association a réalisé par l'intermédiaire des prescripteurs du territoire :

- 84 orientations vers le garage solidaire « Automobile Ciotat Service », pour effectuer 40 réparations, 14 prêts de véhicules, et 10 aide à l'achat de véhicules.
- 79 prescriptions vers l'autoécole solidaire. 49 personnes ont intégré l'action. Sur les 32 présentations au code, 18 ont réussi (soit 56%). Sur les 24 présentations au permis B, 15 personnes ont obtenu le permis (soit 63%).

L'association a réalisé 27 réunions de concertation dans l'année (comité technique, comité de pilotage, commissions d'intégration et de suivi), 7 manifestations (forum emploi) et 13 formations collectives.

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	VILLE	CR	CG	AUTRES
STATION LUMIERE	ATELIER LUMIERE	8000€	4000€	2000€			2000€	

THEMATIQUE : Redynamisation / Logement

INTERLOCUTEUR : Marie Pierre KERLEGUERE

ANTERIORITE DE L'ACTION :

Station Lumière a été fondée en 1995, afin de répondre aux besoins d'hébergement, d'accueil, et d'accompagnement global des personnes sans domicile fixe de La Ciotat. Le projet associatif est de favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale de ces personnes en leur offrant des conditions d'accueil respectueuses de leur histoire, respectueuses de leurs problématiques (santé, ruptures, violences...).

Station Lumière propose :

- *Un Hébergement d'urgence* : De huit lits en 1996, l'association accueille 18 personnes aujourd'hui (16 en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), et 2 en Lit Halte Soins Santé).
- *Un Accueil de jour* : l'association assure l'accueil de jour des personnes SDF, qui ne souhaitent pas intégrer le CHRS, dans un local du Centre-Ville destiné à leur offrir des repas, des sandwiches, la possibilité de prendre une douche, de se changer, d'accéder à internet, de regarder des vidéos, d'écouter la musique, de renouer avec leur parcours de soins.....
- *L'atelier Lumière* : En s'inspirant du concept des « Ressourceries », l'association crée en 2013 une action visant à redynamiser des personnes en grande fragilité en recyclant, créant, et « customisant » divers objets collectés.

L'expérimentation d'un atelier de création et de redynamisation, nommé « atelier lumière », est lancée. L'action s'est voulue souple de manière à permettre d'engager un travail de redynamisation individualisé prenant en compte les difficultés et les ressources des personnes, compte tenu du temps nécessaire à l'évolution de leur situation.

L'association avait repéré depuis plusieurs années d'intervention auprès de personnes en situation de grande précarité et de grande souffrance, la difficulté pour certaines d'entre-elles, de s'inscrire ou de se maintenir dans une formation ou un emploi même dans le cadre d'un chantier d'insertion. L'association a alors pensé qu'il était nécessaire d'innover et de créer un espace de respiration pour et avec les personnes concernées.

Il s'agit de mettre en place un atelier de redynamisation pour les personnes en grande précarité, et de les accompagner dans la (re)découverte de leurs propres ressources, capacités, et compétences, par le support de la création. Ce nouvel outil vise à préparer et à encourager les personnes à s'engager dans un processus d'insertion professionnelle réussie. Si ces personnes choisissent leurs meubles, les façonnent à leur goût, conçoivent leurs décorations intérieures, inventent et mettent leur propre pâte dans ce qui leur est cher, c'est à dire leur foyer, l'association fait le pari qu'elles investiront beaucoup plus fort leur logement, et qu'elles voudront y construire leur devenir, en s'y insérant durablement.

CONTENU DU PROJET :

L'équipe opérationnelle du projet est composée de :

- Une coordinatrice de projet,
- Un moniteur d'atelier (20h),
- Une chargée d'accueil, d'accompagnement et d'animation (35h),
- Un ouvrier polyvalent (20h).

La coordinatrice de projet a pour mission d'accompagner le bon déroulement du projet dans toutes ses phases, en lien direct avec les publics concernés et les partenaires. Elle a un rôle d'anticipation, de développement, et d'évaluation du projet. Elle veille à ce que l'atelier soit un espace de liberté où il est possible de s'exprimer et d'oser faire sans être jugé mais au contraire valorisé. Le moniteur d'atelier est l'accompagnant technique du projet, dans le « faire-avec » les personnes sur la transformation des objets. Le moniteur d'atelier est garant du respect des normes de sécurité. La chargée d'accueil, d'accompagnement et d'animation remplit une mission d'accueil et d'écoute des personnes. Elle a, en lien étroit avec la coordinatrice de projet, la gestion quotidienne de l'atelier au

niveau conception et réalisation : organisation des collectes, mise en place des plannings, lien avec les entreprises, projet de décoration, communication autour du concept ...

Le déroulement du projet :

La démarche étant volontaire, l'action se veut souple de manière à permettre d'engager un travail de redynamisation individualisé prenant en compte les difficultés et les ressources des personnes, et prenant en compte le temps nécessaire à l'évolution de leur situation.

Du lundi au vendredi, les horaires sont définis avec les personnes, de manière à favoriser leur implication dans le projet. L'équipe opérationnelle du projet a souhaité réunir les conditions pour que les personnes se sentent libres de créer, tout en faisant avec elles. Ainsi, elles ont été placées en situation de réalisation d'objets de décoration pour elles-mêmes ou pour d'autres. Les personnes ont eu le choix du ou des objets à « customiser ». L'autonomie et la prise d'initiatives ont été encouragées. Il s'est agi de construire le projet avec elles, en alliant accompagnement individuel et collectif, en s'adaptant aux particularités de chacun et en essayant de créer une dynamique de groupe. En conclusion il est question ici, de reprise de confiance en soi, de conscience et de révélation de ses propres ressources : « je suis capable de réaliser de belles choses », pour permettre de passer à une autre étape.

En matière d'approvisionnement :

Station Lumière a récupéré du matériel et du petit mobilier auprès des entreprises partenaires de la Zone Athélia, dont la mise en relation a été facilitée grâce à l'association « Athélia Entreprendre ». D'autres sources d'approvisionnement ont été opérées : entreprises, particuliers...

La destination de la création :

Les personnes qui ont participé à « l'Atelier Lumière » ont donné une seconde vie à ces objets, les ont embellis de leur création, de leur compétence et de leur savoir-faire. Permettre de personnaliser et de s'approprier leur logement était un deuxième objectif visé par cet atelier et qui a été atteint pour 7 d'entre elles.

LOCALISATION :

La Ciotat.

La Ville de La Ciotat a mis à disposition du projet, le local qui se situe en RDC de la Villa Bianco. Ce local d'environ 150 m², a permis de stocker le matériel et de formaliser l'espace atelier.

SUPPORTS D'ACTIVITES :

L'activité est basée sur la récupération d'objets en vue de les transformer et de les « recustomiser ».

PUBLIC VISE :

Les personnes en situation de grande fragilité, hébergées au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, en résidence sociale (ADOMA), ou sans domicile fréquentant l'accueil de jour. Ces personnes relèvent des minima sociaux. Il s'agit d'une démarche volontaire avec un contrat d'engagement réciproque signé par les personnes concernées et l'association Station Lumière porteuse du projet. L'action devait concerner sur l'année 2014 une trentaine de personnes.

OBJECTIFS :

Redonner confiance et remobiliser des personnes en situation de grande fragilité.

PARTENARIAT :

Le partenariat institutionnel : la Politique de la Ville, l'Etat, la CUMPM, Conseil Régional, Conseil Général

Le partenariat opérationnel : Secteur psychiatrique de l'hôpital, permanence d'accès aux soins, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Centre Hospitalier

locaux ELSA, l'association de soutien psychologique « Enfance, Famille, Insertion (EFI), médecin de Ville, infirmière à domicile, réseau santé précarité, réseau prévention fragilité logement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation et de la veille sociale locale, de l'addap 13 (éducateurs) dans le suivi des jeunes de la Ville, mission locale, Plie, pôle emploi, le Cana, avenir emploi, Médiance 13 (médiateurs), Air le fil d'Ariane, la politique de la ville.

DUREE :

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

L'atelier ouvre du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

BILAN :

En 2013, 33 personnes en situation de grande fragilité ont participé à « l'atelier lumière ». 7 d'entre-elles ont réalisé des objets et des meubles pour leur futurs appartements.

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	VILLE	CR	CG	AUTRES
AMISS	Autonomie par l'aide à l'accès au logement des jeunes	7000€	6000€		1000€			

THEMATIQUE : LOGEMENT

INTERLOCUTEUR : Annie Claude DELABY

ANTERIORITE DE L'ACTION :

Depuis 2012-2013, l'Association de Médiation et d'Intervention Sociale et Solidaire.

(AMISS) réalise une étude de faisabilité sur la mise en place des logements intergénérationnels et sur l'offre de logement pour les jeunes.

Cette action est reliée aux axes prioritaires de travail du réseau « prévention des fragilités logement » animé par la politique de la ville à la Ciotat.

CONTENU DU PROJET :

A ce jour, l'AMISS collabore avec la Mission Locale afin d'offrir au public jeunes fragilisés un accès au logement autonome dans le parc privé ou social. Elle entend intervenir durant l'année 2014 au titre d'une médiation locative, afin de stabiliser le parcours de 5 jeunes âgés entre 18 et 25 ans originaires des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) de la commune.

Une réunion de coordination mobilisant la mission locale, l'ADDAP 13 (éducateurs), station lumière et le service logement de la ville aura lieu mi-mai 2014 afin de sélectionner les profils à accompagner cette année sur le territoire.

LOCALISATION :

La Ciotat

SUPPORTS D'ACTIVITES :

Les logements attribués aux jeunes accompagnés par l'AMISS auront deux origines distinctes :

- Deux logements relais proposés par la LOGIREM

Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

- Trois logements captés par le PACT13 au titre du projet « bourse aux logements »

PUBLIC VISE :

Jeunes en situation de fragilité du territoire de la politique de la ville de La Ciotat.

OBJECTIFS :

Favoriser l'accès au logement des jeunes

PARTENARIAT :

- Partenariat institutionnels : CUMPM, Ville de La Ciotat, Politique de la Ville
- Partenariat opérationnel : Mission locale, ADDAP 13 (éducateurs), le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Bailleurs sociaux et privés, la Maison Départementale de la Solidarité (MDS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Ville (service logement) et la politique de la ville....

DUREE :

L'année 2014

BILAN :

Réalisation de l'étude sur les logements intergénérationnels.